



*Handwritten signature*

*Handwritten initials*

**ADDENDUM N°1**  
**au**  
**DAO N° PP10-COM-ESP 10**

**RENFORCEMENT DES CAPACITES DES PAP DES SITES IPP SUR LA FORESTERIE ET  
L'AGROFORESTERIE**

**Janvier 2021**

**Objet :** Le but de cet Addendum N°1 est de modifier le Dossier de Demande de Propositions (DP) en ce qui concerne :

- (i) la clause IC 23.1 relative aux critères d'évaluation contenue dans la Section III, Critères de Qualification et d'Evaluation pour préciser la description des profils des experts;
- (ii) le point VII relatif au profil du Consultant dans les Termes de Références :

Ainsi, la DP est modifiée comme suit :

### Section III. Critères de Qualification et d'Evaluation

❖ **3.4, Critères d'évaluation : Clause 23.1,**

- **Supprimer** la clause 23.1 dans son entièreté et **la remplacer par** la clause 23.1 en annexe 1 au présent Addendum.

### Section V. Termes de référence

❖ **Point VII : PROFIL DU CONSULTANT**

- **Supprimer** le point VII, Profil du consultant dans son entièreté et **le remplacer par** le texte suivant :

Toutes les autres conditions et dispositions du Dossier de Demande de Propositions qui ne sont pas modifiées par le présent Addendum restent valables.

Cotonou, le 29 Janvier 2021



**Gabriel DEGBEGBE**  
**Coordonnateur National**

## **Annexes**

- Annexe 1 à l'Addendum n°1 : Section III, Critères de Qualification et d'Evaluation - clause 23.1 du point 3.4, Critères d'évaluation
- Annexe 2 à l'Addendum n°1 : Section V, Termes de référence - point VII, Profil du consultant

*Section III, Critères de Qualification et d'Evaluation*

*3.4, Critères d'évaluation*

*Clause 23.1, Critères et sous critères d'évaluation*

Critères, sous-critères et système de points pour l'évaluation des Propositions Techniques.		
IC 23.1	Critères, sous-critères	Points
<b>1. Expérience du cabinet</b>		
	Expérience générale du Cabinet : Dix (10) années d'expériences avec au moins cinq (5) missions de formation des producteurs agricoles	06 points
	Expérience spécifique : Au moins deux (2) missions similaires dans les domaines spécifiques adressés par la mission.	09 points
	<b>Total des points pour ce Critère</b>	<b>15 points</b>
<b>1. Conformité du plan de travail et de la méthodologie</b>		
2.1.	Approche technique et méthodologie tenant compte des spécificités de chaque phase	15 points
	<i>2.1.1 Compréhension des objectifs de la mission (5 points)</i>	
	<i>2.1.2 Conformité et cohérence de l'approche méthodologique en rapport avec les TDR (10 points)</i>	
2.2.	Plan de travail tenant compte des spécificités de chaque Phase	10 points
2.3.	Organisation du projet et dotation du personnel tenant compte des spécificités de chaque Phase	05 points
	<b>Total des points pour ce Critère</b>	<b>30 points</b>
<b>2. Qualifications et compétences du personnel clé pour la mission</b>		
3.1.	<b>Chef de projet</b>	15 points
	<i>3.1.1. Qualifications générales : Ingénieur (BAC + 5) en Agronomie, ou en Géographie ou équivalent avec une expérience d'au moins cinq (5) ans dans la conduite et la coordination de missions similaires (3 points)</i>	
	<i>3.1.2. Nombre de missions pertinentes Nombre de missions pertinentes à la mission : Avoir réalisé au moins trois (3) missions de formation similaires (10,5 points)</i>	
	<i>3.1.3. Expérience de la région et la langue : Avoir de l'expérience de la région et maîtrise de la langue française puis le fon, le bariba, le dendi et le ditamari ou disposer des services d'un traducteur (1,5 points)</i>	
3.2.	<b>Expert en formation et appui aux techniques culturelles adaptées</b>	10 points
	<i>3.2.1. Qualifications générales : Etre titulaire d'un BAC + 5 en Agronomie ou équivalent avec au moins une expérience de cinq (5) ans dans le domaine de la formation des adultes et en particulier dans l'appui aux techniques culturelles adaptées (2 points)</i>	
	<i>3.2.2. Nombre de missions pertinentes à la mission : Au moins trois (3) missions de formation dans les techniques culturelles adaptées (7 points)</i>	
	<i>3.2.3. Expérience de la région et la langue : Avoir l'expérience de la région et maîtrise de la langue française puis le fon, le bariba, le dendi et le ditamari ou disposer des services d'un traducteur (1 point)</i>	

<b>3.3.</b>	<b>Expert en reboisement et en techniques d'entretien des essences arboricoles</b>	10 points
	<i>3.3.1. Qualifications générales : Etre Ingénieur (BAC+5) en agronomie avec au moins cinq (5) ans d'expérience professionnelle dans le domaine de reboisement et en techniques d'entretien des essences arboricoles (02 points)</i>	
	<i>3.3.2. Nombre de missions pertinentes à la mission : Au moins 03 missions trois (3) missions de formation en reboisement et en techniques d'entretien des essences arboricoles (07 points)</i>	
	<i>3.3.3. Expérience de la région et la langue : Avoir l'expérience de la région et maîtrise de la langue française et des langues locales (le fon, le bariba, le dendi et le ditamari) ou disposer des services de traducteur (01 point)</i>	
<b>3.4.</b>	<b>Expert en formation en techniques de pâturages améliorés</b>	10 points
	<i>3.4.1. Qualifications générales : Etre titulaire d'un BAC + 5 en Agronomie, ou diplôme équivalent avec au moins cinq (5) ans d'expérience dans le domaine de la formation des adultes et en particulier en tant que formateur en techniques de pâturages améliorés (02 points)</i>	
	<i>3.4.2. Nombre de missions pertinentes à la mission : Au moins trois (3) missions de formation en techniques de pâturages améliorés (07 points)</i>	
	<i>3.4.3. Expérience de la région et la langue : Expérience de la région et maîtrise de la langue française, et des langues locales (le fon, le bariba, le dendi et le ditamari) ou disposer des services de traducteurs (01 point)</i>	
<b>3.5.</b>	<b>Expert en formation et appui à l'apiculture et à la production du miel et de la cire</b>	10 points
	<i>3.5.1. Qualifications générales : Etre titulaire d'un BAC + 5 en Agronomie ou diplôme équivalent avec une expérience minimale de cinq (5) ans dans la formation et l'appui à l'apiculture, à la production et à la vente du miel et de la cire, avec une expérience dans les zones d'intervention (02 points)</i>	
	<i>3.5.2. Nombre de missions pertinentes à la mission : Au moins trois (03) missions de formation et d'appui à l'apiculture, à la production et à la vente du miel et de la cire (07 points)</i>	
	<i>3.5.3. Expérience de la région et la langue : Expérience de la région et la langue : Avoir l'expérience de la région et maîtrise de la langue française puis le fon, le bariba, le dendi et le ditamari ou disposer des services d'un traducteur (01 point)</i>	
	<b>Total des points pour ce Critère</b>	<b>55 points</b>
	<b>Nombre total de points pour tous les Critères</b>	<b>100 points</b>
	<b>La note technique de qualification Nt est de</b>	<b>80 points</b>
	Si aucune des notes techniques attribuées par le Comité d'évaluation technique n'atteint ou ne dépasse la note technique de qualification, l'Entité MCA se réserve le droit d'inviter le Consultant ayant obtenu la note technique la plus élevée à négocier sa Proposition Technique et sa Proposition Financière. Si les	

	négociations ne donnent pas lieu à un contrat acceptable dans un délai raisonnable, l'Entité MCA se réserve le droit, à sa seule discrétion, de mettre fin aux négociations et d'inviter - encore une fois, à sa seule discrétion - le Consultant ayant reçu la deuxième note technique (Nt) la plus élevée à négocier sa Proposition Technique et sa Proposition Financière.	
--	---	--

***Annexe n°2 à l'Addendum N°1 à la DP***

***Section V, Termes de référence***

***Point VII, Profil du consultant***

## VII- Profil du consultant

Le consultant doit être un cabinet de formation spécialisé dans la formation des adultes justifiant de dix (10) années d'expériences avec un minimum de cinq (5) missions de formation des producteurs agricoles dont au moins deux (2) missions similaires dans les domaines spécifiques adressés par la mission.

### **Le personnel clé est constitué de :**

#### ❖ Le Chef Projet

Le cabinet doit proposer un Chef Projet qui coordonne toutes les activités (Phase1, Phase2, Phase3 et Phase 4) répondant aux qualifications ci-après :

- ✓ Ce dernier doit être titulaire d'un diplôme en Agronomie, ou en Géographie ou équivalent ;
- ✓ avoir une expérience d'au moins cinq (5) ans dans la conduite et la coordination de missions similaires ;
- ✓ avoir réaliser au moins trois (3) missions de formation similaires ;
- ✓ avoir de l'expérience de la région et maîtrise de la langue française.

#### ❖ Un Expert en formation et appui aux techniques culturelles adaptées qui doit remplir au moins les critères suivants :

- ✓ Etre titulaire d'un BAC + 5 en Agronomie ou diplôme équivalent
- ✓ avoir une expérience de cinq (5) ans au moins dans le domaine de formation des adultes et en particulier dans l'appui aux techniques culturelles adaptées ;
- ✓ avoir exécuté au moins trois missions de formation dans les techniques culturelles adaptées ;
- ✓ avoir de l'expérience de la région et maîtrise de la langue française et des langues locales (fon, bariba, dendi, ditamari) ou disposer des services de traducteurs.

#### ❖ Un Expert en reboisement et en techniques d'entretien des essences arboricoles qui doit remplir au moins les critères suivants :

- ✓ Etre titulaire d'un BAC + 5 en Agronomie ou diplôme équivalent
- ✓ avoir une expérience de cinq (5) ans au moins dans la formation d'adulte et en particulier en tant que formateur en reboisement et en techniques d'entretien des essences arboricoles ;
- ✓ avoir réalisé au moins trois (3) missions de formation en reboisement et en techniques d'entretien des essences arboricoles ;
- ✓ avoir de l'expérience de la région et maîtrise de la langue française et des langues locales (fon, bariba, dendi, ditamari) ou disposer des services de traducteurs.

- ❖ Un Expert en formation en techniques de pâturages améliorés qui doit remplir au moins les critères suivants :
  - ✓ Etre titulaire d'un BAC + 5 en Agronomie ou diplôme équivalent ;
  - ✓ avoir une expérience de cinq (5) ans au moins dans les techniques de pâturages améliorés ;
  - ✓ avoir réalisé au moins trois (3) missions de formation dans les techniques de pâturage améliorés;
  - ✓ avoir de l'expérience de la région et maîtrise de la langue française et des langues locales (fon, bariba, dendi, ditamari) ou disposer des services de traducteurs.
  
- ❖ Un Expert en formation et appui à l'apiculture et à la production du miel et de la cire qui doit remplir au moins les critères suivants :
  - ✓ Etre titulaire d'un BAC + 5 en Agronomie ou diplôme équivalent ;
  - ✓ Avoir une expérience de cinq (5) ans au moins dans les techniques de l'apiculture, de la production et à la vente du miel et de la cire avec une expérience dans les zones d'intervention ;
  - ✓ avoir réalisé au moins trois (3) missions dans le domaine de la formation et d'appui à l'apiculture, à la production et à la vente du miel et de la cire ;
  - ✓ avoir de l'expérience de la région et maîtrise de la langue française et parler les langues locales (fon, bariba, dendi, ditamari) ou disposer des services de traducteurs.
  
- ❖ Le consultant devra proposer un personnel d'appui pour assister les experts formateurs tout au long du déroulement des sessions de formation. Ce personnel aura comme profil :
  - ✓ Etre titulaire d'un BAC + 3 en Agronomie ou en Géographie Physique ou diplôme équivalent ;
  - ✓ Avoir une expérience de trois (3) ans au moins dans les domaines de la formation des adultes ;
  - ✓ Avoir réalisé au moins deux (2) missions de formation ;
  - ✓ Expérience de la région et maîtrise de la langue française, du fon, bariba, dendi et ditamari.